



Suivi des retombées atmosphériques à proximité de OMYA

Trimestre 4 – 2023

Campagne du 15 novembre au 13 décembre 2023

CONDITIONS DE DIFFUSION

Diffusion libre pour une réutilisation ultérieure des données dans les conditions ci-dessous :

- Les données produites par ATMO Grand Est sont accessibles à tous sous licence libre «**ODbL v1.0**».
- Sur demande, ATMO Grand Est met à disposition les caractéristiques des techniques de mesures et des méthodes d'exploitation des données mises en œuvre ainsi que les normes d'environnement en vigueur et les guides méthodologiques nationaux.
- ATMO Grand Est peut rediffuser ce document à d'autres destinataires.

PERSONNES EN CHARGE DU DOSSIER

Rédaction : *Agnès Bertrand, Chargée d'études Unité Surveillance et Etudes Réglementaires*
Relecture : *Morgane Kessler, Chargée d'études Unité Surveillance et Etudes Réglementaires*
Approbation : *Bérénice Jenneson, Responsable Unité Surveillance et Etudes Réglementaires*

Référence du modèle de rapport : COM-FE-001_6

Référence du projet : 00056

Référence du rapport : SURV-EN-1052_1

Date de publication : 06/03/2024

ATMO Grand Est

Espace Européen de l'Entreprise – 5 rue de Madrid – 67300 Schiltigheim

Tél : 03 69.24.73.73

Mail : contact@atmo-grandest.eu

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ET CONTEXTE DE L'ETUDE	1
2. METHODE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE	2
2.1. POLLUANTS ETUDIES	2
2.2. METHODES DE MESURE	2
2.2.1. La mesure des polluants	2
2.2.2. Les paramètres météorologiques	3
2.3. STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE	4
2.3.1. Localisation des sites.....	4
2.3.2. Stratégie temporelle des mesures.....	6
2.4. LIMITE DE L'ETUDE	7
3. RESULTATS	8
3.1. CONDITIONS METEOROLOGIQUES.....	8
3.1.1. Températures et précipitations	8
3.1.2. Vents.....	10
3.2. RESULTATS DES ANALYSES	12
3.2.1. Poussières dans les retombées atmosphériques totales.....	12
3.2.2. Calcium dans les retombées atmosphériques totales.....	14
4. BILAN 4 ^{EME} TRIMETRE 2023.....	16
5. ANNEXE	17

1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ET CONTEXTE DE L'ETUDE

OMYA, producteur international de charges minérales à base de carbonate de calcium pour l'industrie, est leader sur ce marché et présent sur le plan mondial dans la distribution de produits chimiques de spécialité. Les principaux marchés de OMYA sont l'industrie du papier, des matières plastiques, de la peinture, vernis et adhésifs ainsi que l'industrie du bâtiment, l'environnement, la pharmacie, l'agriculture et la nutrition animale.

Créé en Suisse en 1884, le groupe OMYA compte aujourd'hui environ 8000 collaborateurs sur plus de 180 sites industriels, dans plus de 50 pays.

OMYA SAS est présente en France et compte environ 340 collaborateurs répartis sur 8 sites.

Conformément à l'arrêté du 22/09/1994, modifié par l'arrêté du 30/09/2016, OMYA SAS doit réaliser un suivi de ses émissions, fonction des conditions météorologiques du site, afin de vérifier l'impact du fonctionnement de l'installation sur son environnement. Il est réalisé sur la base d'un plan de surveillance des émissions, dont le protocole est défini par l'exploitant.

La surveillance des retombées atmosphériques solubles et insolubles est ainsi réalisée depuis 1999, afin d'informer la population d'Omey et de ses environs immédiats sur la teneur des retombées issues des émissions du site.

Le plan de surveillance de OMYA a évolué afin de répondre à l'arrêté du 30/09/2016, modifiant l'arrêté du 22 septembre 1994, relatif aux exploitations de carrières et aux installations de premier traitement des matériaux de carrières. La fréquence des prélèvements devient désormais semestrielle pour 5 sites et trimestrielle pour 3 autres sites.

La note suivante présente les résultats de la 4^{ème} campagne de l'année 2023 réalisée du 15 novembre au 13 décembre et qui a consisté à évaluer les poussières à proximité de la carrière « La Voie les Vaches » en activité et de l'usine OMYA.

2. METHODE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

2.1. POLLUANTS ETUDIES

Conformément à la méthodologie retenue, sont suivies les **retombées atmosphériques totales** qui comprennent :

- Les retombées sèches en l'absence de pluies.
- Les matières solubles et insolubles contenues dans les eaux de pluies recueillies.
- Les matières entraînées ou redissoutes dans les eaux pluviales contenues dans le collecteur de pluie.

La seule réglementation portant sur ce polluant est mentionnée dans l'article 19.7 de l'arrêté du 30 septembre 2016 relatif aux exploitations de carrières et aux installations de premier traitement des matériaux de carrières : « L'objectif à atteindre est de **500 mg/m²/jour en moyenne annuelle glissante** pour chacune des jauges installées en point de type (b) du plan de surveillance. »

Les points de type (b) étant définis comme « une ou plusieurs stations de mesure implantées à proximité immédiate des premiers bâtiments accueillant des personnes sensibles (centre de soins, crèche, école) ou des premières habitations situées à moins de 1 500 mètres des limites de propriétés de l'exploitation, sous les vents dominants ».

Le **calcium** est également suivi dans les retombées atmosphériques totales afin de caractériser ces dernières.

A noter que les mesures de calcium ne sont que réalisées sur les sites 1, 2, 3, 4 et 5 à proximité de l'usine de OMYA (cf partie 2.3.1).

2.2. METHODES DE MESURE

2.2.1. La mesure des polluants

La détermination des retombées atmosphériques totales est réalisée au moyen de collecteurs de précipitation selon une technique normalisée. La surface d'exposition des jauges est parfaitement connue, ce qui permet d'évaluer la quantité de dépôts atmosphériques sur une surface donnée. La durée de prélèvement est relativement longue afin que les concentrations mesurées soient supérieures au seuil de détection analytique : 1 mois/prélèvement. Cette technique nécessite l'installation d'un matériel normalisé. Afin de limiter le développement d'algues ainsi que la photodégradation des analytes, les jauges sont protégées par un film opaque.



Figure 1 : Jauge Owen

L'analyse du contenu des jauges est effectuée selon les méthodes indiquées dans le tableau ci-dessous :

Polluants	Méthode analytique	Normes de prélèvement	Laboratoire d'analyse
Poussières	Pesée après évaporation	NF X 43-014 - Air ambiant - Détermination des retombées atmosphériques totales - Échantillonnage - Préparation des échantillons avant analyses	Micropolluants Technologies
Ions calcium Ca ²⁺	Chromatographie en phase gazeuse et spectrométrie de masse haute résolution		Eurofins (cf remarque partie 3.2.2)

Tableau 1 : Mesures dans les retombées atmosphériques totales

2.2.2. Les paramètres météorologiques

Les niveaux mesurés en polluants peuvent varier fortement sur une courte durée, ces variations étant, en partie, liées aux phénomènes météorologiques qui contrôlent la dispersion des polluants ou au contraire leur accumulation.

- Le vent contrôle la dispersion des polluants. Il intervient tant par sa direction pour orienter les panaches de pollution que par sa vitesse pour diluer et entraîner les émissions de polluants. Une absence de vent contribuera à l'accumulation de polluants près des sources et inversement.
- Lors de précipitations, les gouttes de pluies captent les polluants gazeux et particulaires, favorisant le lessivage des masses d'air et une dilution des polluants dans l'air. Dans le cas de la collecte des retombées atmosphériques, les pluies ou autres précipitations situées au-dessus des sites de mesures favorisent également l'entraînement des polluants dans les jauges.

Dans le cadre de cette étude, les données de vitesse et direction des vents, de température et de précipitations collectées sont issues de Points d'Observation Virtuelle élaborés par Météo France localisés sur le site de l'usine de OMYA, et sur les carrières « Coupéville » et « La Voie les Vaches ».

2.3. STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE

2.3.1. Localisation des sites

Dix sites de mesures, numérotés de 1 à 6 et de 8 à 11 ont été implantés afin de mesurer l'impact des différentes activités de OMYA.

A noter que les sites diffèrent selon les périodes de mesures :

- Deux sites de mesures numérotés ont été installés à proximité de chacune des carrières « Coupéville » et « La Voie les Vaches » : les sites 8 et 9 pour la carrière « La Voie les Vaches » et les sites 10 et 11 pour la carrière « Coupéville ».
- Les sites 1, 2, 3 et 4 ont été placés autour de l'usine OMYA afin de mesurer également son impact. Le calcium est mesuré également sur ces sites.
- Les sites 5 et 6 sont relativement éloignés des sites d'activités de OMYA et peuvent, en fonction des vents, constituer des points témoins, c'est-à-dire des points en principe non impactés par les sources d'émissions de l'industriel. Le calcium est également mesuré sur le site 5.

Le tableau 2 et les figures 2 et 3 présentent les sites potentiellement instrumentés au cours des différentes campagnes organisées.

Numéro site	Localisation
Site 1	Omey cimetière
Site 2	Côte
Site 3	Etang usine
Site 4	Château
Site 5	St-Germain - Témoin
Site 6	Marson cimetière
Site 8	Carrière La Voie les Vaches entrée
Site 9	Carrière La Voie les Vaches talus
Site 10	Carrière Coupéville entrée
Site 11	Carrière Coupéville talus

Tableau 2 : Récapitulatif des emplacements potentiels des sites de mesures.

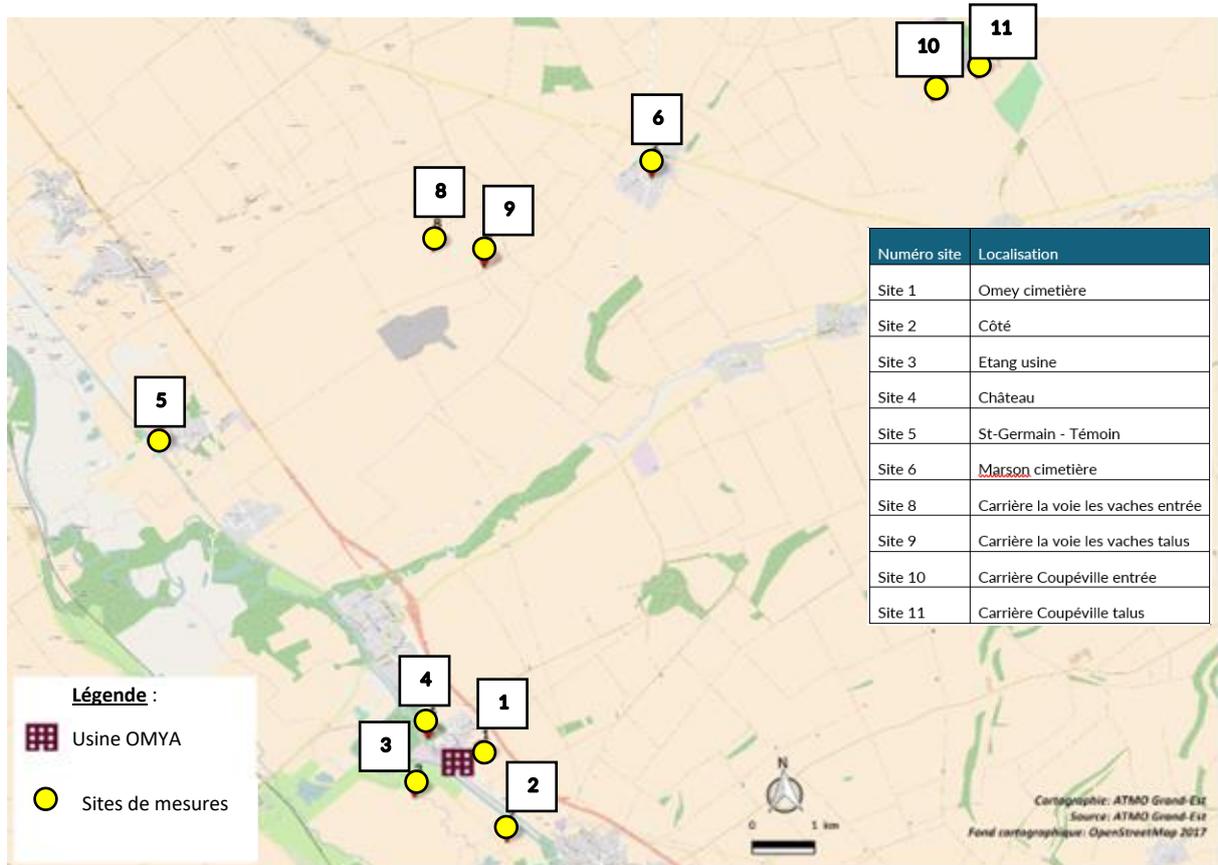


Figure 2 : Localisation des sites de mesures autour des différents sites d'activité de OMYA



Site 1 : Cimetière Omev



Site 2 : Côte



Site 3 : Étang usine



Site 4 : Château



Site 5 : Saint Germain - Témoin



Site 6 : Cimetière Marson



Site 8 : Carrière La Voie les Vaches entrée



Site 9 : Carrière La Voie les Vaches talus



Site 10 : Carrière Coupéville entrée



Site 11 : Carrière Coupéville talus

Figure 3 : Photographies des sites de mesures

2.3.2. Stratégie temporelle des mesures

Suite à l'arrêté du 30 septembre 2016, la fréquence de prélèvement mensuelle jusque fin 2017 est désormais trimestrielle.

Aussi, **4 campagnes trimestrielles de 30 jours sont prévues en 2023** :

- Du 17 mars au 14 avril 2023 (réalisée) ;
- Du 31 mai au 28 juin 2023 (réalisée) ;
- Du 14 septembre au 12 octobre 2023 (réalisée) ;
- **Du 15 novembre au 13 décembre 2023.**

Cependant, tous les sites de prélèvements ne sont pas concernés à chaque campagne trimestrielle :

- Des prélèvements sont effectués une campagne sur deux sur les sites autour de l'usine OMYA : sites 1, 2, 3, 4 et le site 5 témoin.
- A chaque campagne, des prélèvements sont effectués : soit à proximité de la carrière « Coupéville » (sites 10 et 11), soit à proximité de la carrière « La Voie les Vaches » (sites 8 et 9), en fonction de la carrière exploitée pendant le mois de mesures. Des prélèvements sont toujours réalisés sur le site 6 en parallèle, quelle que soit la carrière exploitée.

Au cours de cette quatrième campagne de l'année 2023 (figure 4), la carrière exploitée est celle de « Voie les Vaches » et les prélèvements ont été effectués sur les sites n^{os} :

- 1 (Cimetière Ome y) ;
- 2 (Côte la chaussée) ;
- 3 (Etang Usine) ;
- 4 (Château) ;
- 5 (Saint-Germain - Témoin) ;
- 6 (Cimetière Marson) ;
- 8 (Carrière La Voie les Vaches entrée) ;
- 9 (Carrière La Voie les Vaches talus).

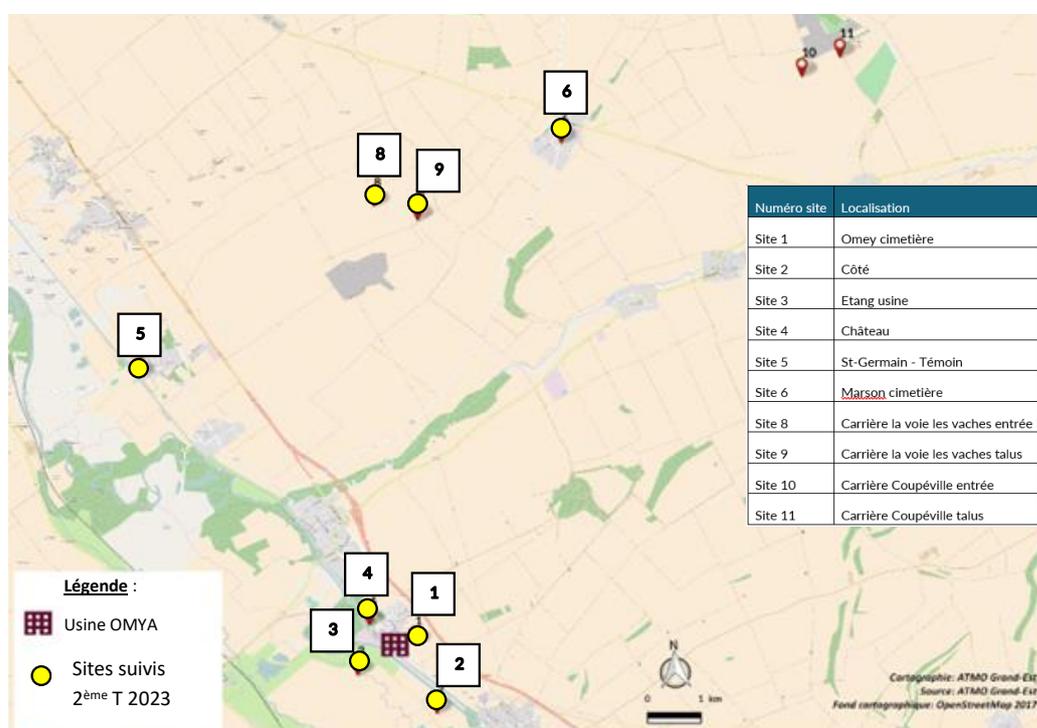


Figure 4 : Localisation des sites de mesures autour des différents sites d'activité de OMYA de la campagne du 4^{ème} trimestre 2023.

2.4. LIMITE DE L'ETUDE

L'étude est limitée à une investigation concernant l'un des maillons du cycle de la pollution de l'air, celui de la qualité de l'air.

Compte tenu des périodes et de la fréquence des mesures, l'étude permet de qualifier les niveaux observés au regard des valeurs habituellement observées.

Il est également important de préciser que l'air est un compartiment de l'environnement parmi d'autres (sol, eau, organismes). Cette étude doit ainsi être mise en parallèle avec les études des autres milieux afin de comprendre la situation de l'environnement dans sa globalité.



3. RESULTATS

3.1. CONDITIONS METEOROLOGIQUES

3.1.1. Températures et précipitations

Les figures 5 et 6 présentent les températures et précipitations moyennes journalières au cours de la campagne de mesure au niveau de la carrière « Voie les vaches » en activité au cours de la période et au niveau de l'usine de OMYA.

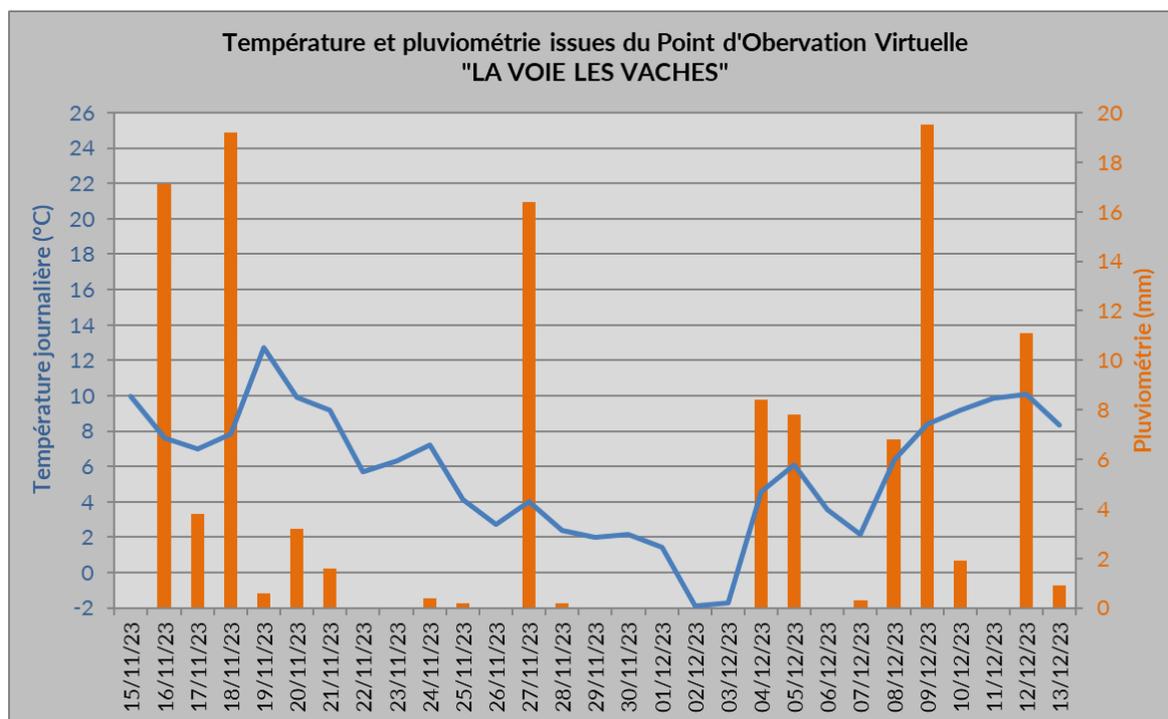


Figure 5 : Températures et précipitations journalières au point d'observation virtuelle « La Voie les Vaches » du 15 novembre au 13 décembre 2023.

Durant la campagne au niveau de la carrière « Voie les Vaches », la température moyenne minimale était de -1,9 °C (2 décembre) et la maximale était de 12,7 °C (19 novembre) pour une moyenne de 5,8 °C. Le maximum de précipitations a été enregistré le 9 décembre avec une hauteur d'eau de 19,5 mm, pour un cumul total de 119,4 mm au cours de la campagne.

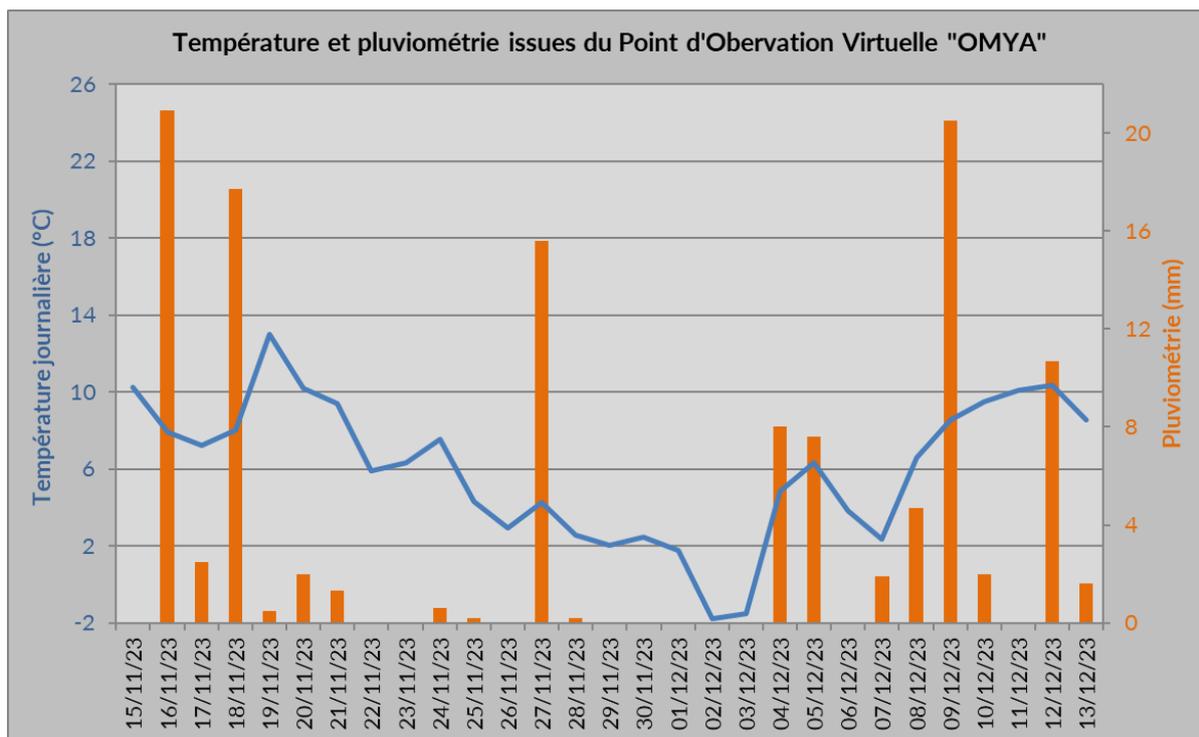


Figure 6 : Températures et précipitations journalières au point d'observation virtuelle « OMYA » du 15 novembre au 13 décembre 2023.

Au niveau de OMYA, la température moyenne minimale était de -1,8 °C (2 décembre) et la maximale était de 13,0 °C (19 novembre) pour une moyenne de 6,0 °C. Le maximum de précipitations a été enregistré le 16 novembre avec une hauteur d'eau de 20,9 mm, pour un cumul de 118,5 mm au cours de la campagne.

Les conditions météorologiques ont été particulièrement perturbées et notamment pluvieuses au cours de cette dernière campagne de 2023.

3.1.2. Vents

Les figures 7 et 8 présentent les roses des vents de la campagne de mesure au niveau de la carrière « La Voie les Vaches » et de OMYA.

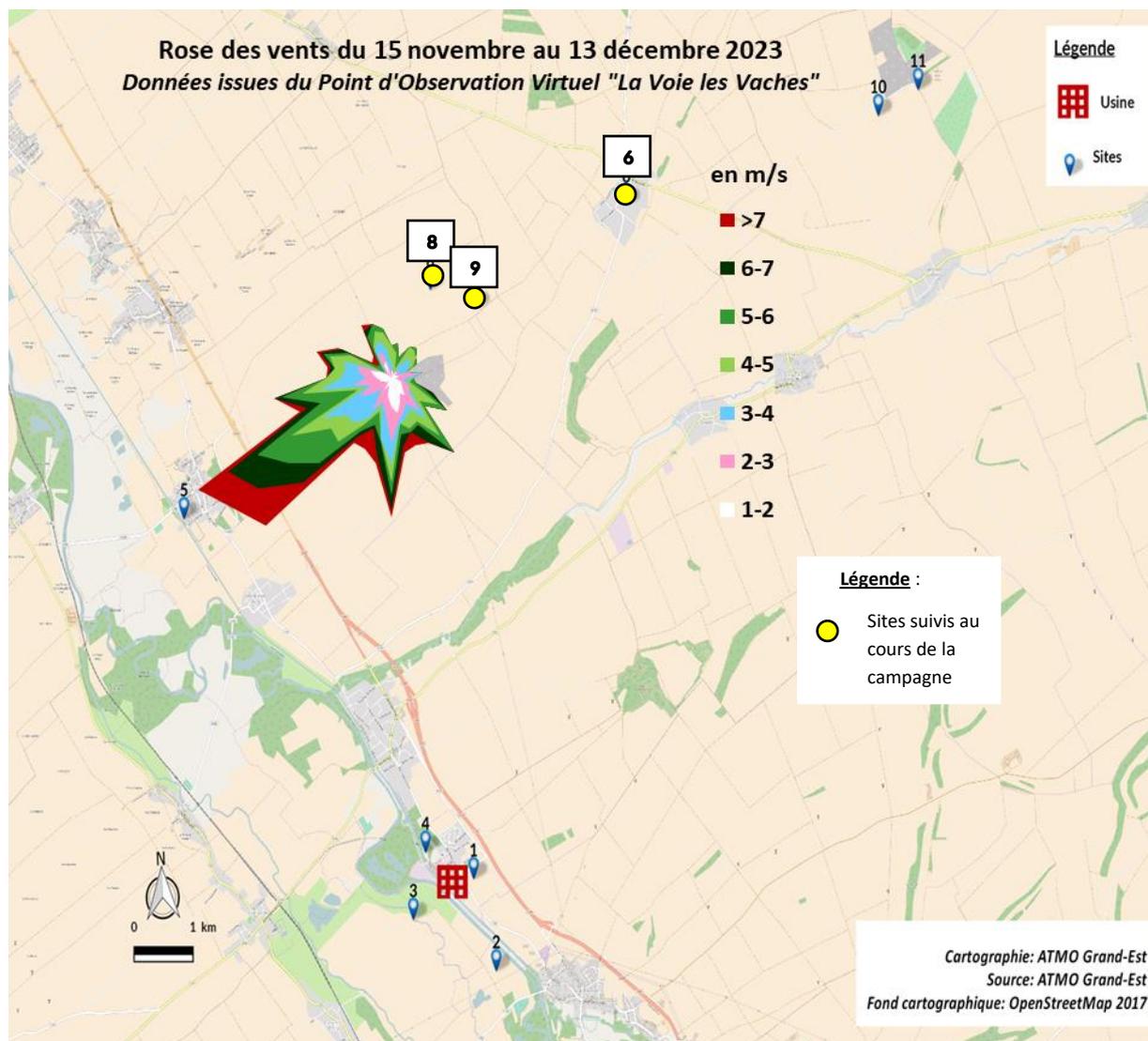


Figure 7 : Rose des vents au Point d'Observation Virtuelle « La Voie les Vaches » du 15 novembre au 13 décembre 2023.

Le Point d'Observation Virtuelle « La Voie les Vaches » met principalement en évidence des vents dominants des secteurs Sud-Ouest à Ouest-Sud-Ouest (correspond à la direction où des vents >7 m/s ont été enregistrés). Des vents de moins forte occurrence ont également été observés dans les secteurs Ouest, Nord-Ouest et Nord-Nord-Ouest, Est-Sud-Est et Sud (enregistrant également des vents forts >7 m/s). La vitesse moyenne des vents était de 4,1 m/s au cours de la période et les vents faibles (<1,5 m/s) ont représenté seulement 8 % de l'ensemble des vents.

Dans ces conditions, les sites 8 et 9, au plus proche de la source, ont pu être impactés ainsi que le site 6, au Nord-Est de la carrière.

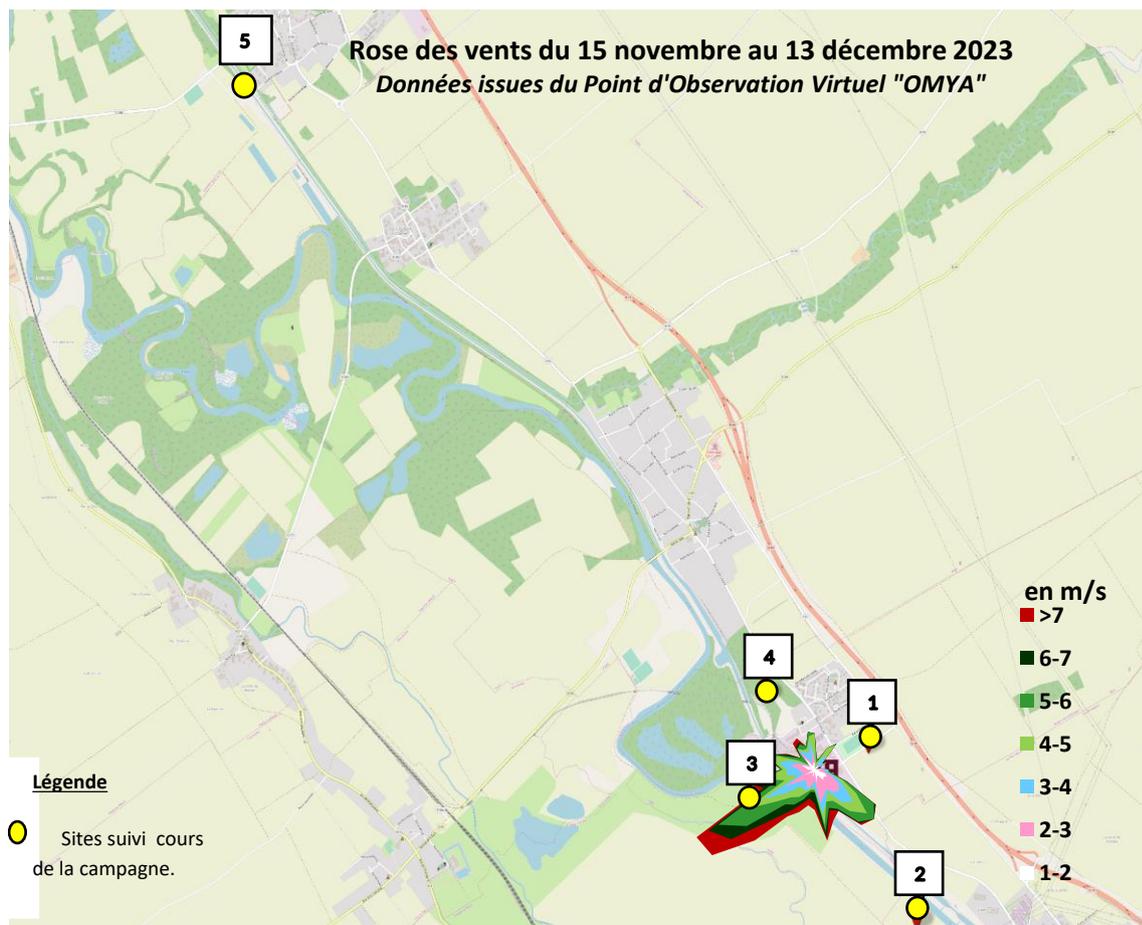


Figure 8 : Rose des vents au Point d'Observation Virtuelle « OMYA » du 15 novembre au 13 décembre 2023.

Le Point d'Observation Virtuelle « OMYA » met quant à lui en avant des vents dominants de Sud-Ouest à Ouest-Sud-Ouest (correspond à la direction où des vents >7 m/s ont été enregistrés). Des vents de moins forte occurrence ont également été observés dans les secteurs Ouest, Nord-Ouest, Est-Sud-Est et Sud (enregistrant également des vents forts >7 m/s). La vitesse moyenne des vents était de 4,0 m/s au cours de la période et les vents faibles (< 1,5 m/s) ont représenté 8 % de l'ensemble des vents.

Dans cette configuration météorologique, les sites 1 et 4 se trouvent sous les vents dominants durant cette campagne. Le site 3 situé dans la carrière peut être également impacté. Le site 5 témoin, plus éloigné, devrait être faiblement impacté.

3.2. RESULTATS DES ANALYSES

3.2.1. Poussières dans les retombées atmosphériques totales

Les tableaux 3 et 4 présentent les résultats détaillés obtenus pour le 4^{ème} trimestre 2023.

La figure 9 et le tableau 5 présentent les valeurs enregistrées pour chaque point de mesure, comparées aux valeurs représentatives et extrémales retrouvées sur chaque site depuis 2004.

Implantation des collecteurs	Volume d'eau en litres	Retombées Solubles	Retombées Insolubles	Retombées Totales	Cendres
1-Cimetière Omev	10,3	<LQ	1	1	<LQ
		<LQ	25	28	<LQ
2-Côte	7,7	<LQ	0,6	0,7	0,7
		<LQ	23	25	23
3-Etang usine	8,4	0,3	1,3	1,7	0,8
		12	48	60	30
4-Château	9,3	<LQ	1	1	1
		<LQ	22	25	22
5-Saint-Germain - Témoin	7,8	<LQ	0,3	0,4	<LQ
		<LQ	12	15	<LQ

Tableau 3 : Résultats d'analyses des retombées en poussières autour de l'usine d'OMYA pour la période du 15 novembre au 13 décembre 2023.

Implantation des collecteurs	Volume d'eau en litres	Retombées Solubles	Retombées Insolubles	Retombées Totales	Cendres
6-Cimetière Marson	9,9	<LQ	0,4	0,5	<LQ
		<LQ	15	18	<LQ
8-Carrière la Voie les Vaches entrée	8,1	<LQ	0,2	0,3	<LQ
		<LQ	8	10	<LQ
9-Carrière la Voie les Vaches talus	7,8	<LQ	0,8	0,8	0,7
		<LQ	28	30	25

Tableau 4 : Résultats d'analyses des retombées en poussières autour de la carrière « La voie les Vaches » pour la période du 15 novembre au 13 décembre 2023.

Les unités :

Résultats en italique : g/m²/période

Résultats en gras : mg/m²/jour

LQ : Limite de quantification

Les valeurs enregistrées pour chaque point de mesure sont comparées aux valeurs représentatives et extrémales retrouvées sur chaque site depuis 2004. Les valeurs sont présentées sur la figure 9 et le tableau 5 récapitule les périodes et valeurs des maxima enregistrés.

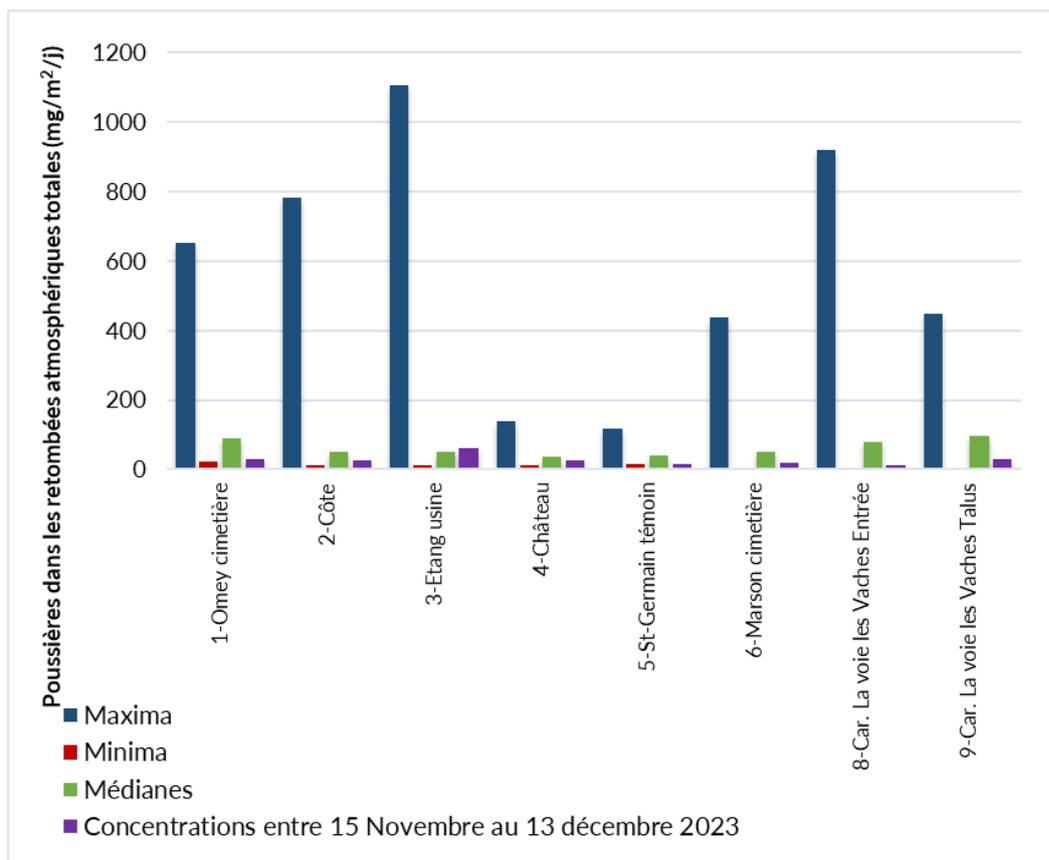


Figure 9 : Représentation graphique des retombées atmosphériques totales en poussières de la période analysée et comparaison aux valeurs de l'historique (2004-2023).

Les concentrations obtenues sur l'ensemble des sites au cours de cette campagne sont comprises entre 10 mg/m²/j (site n° 8 « Carrière Voie les Vaches Entrée ») et 60 mg/m²/j (le site n° 3 « Etang usine », ce site se trouvant à proximité de la carrière à l'Ouest). A noter que cette concentration est légèrement supérieure à sa médiane historique. Les autres sites instrumentés pour cette campagne enregistrent des valeurs inférieures à leurs médianes respectives.

Site	Maximum (2004-2023)	Période de mesure
1-Omey cimetière	652	Mai - juin 2023
2-Côte	781	Mars - Avril 2020
3-Etang usine	1106	Mai - juin 2023
4-Château	139	Août - sept 2010
5-St-Germain témoin	119	Juin - juill 2021
6-Marson cimetière	437	Sept - oct 2014
8-Car. La Voie les Vaches entrée	918	Mars- avril 2023
9-Car. La voie les Vaches talus	449	Juin - juill 2020
10-Car. Coupéville entrée	1042	Août - sept 2019
11-Car. Coupéville talus	247	Juin - juill 2007

Tableau 5 : Périodes des maxima en retombées atmosphériques totales enregistrés pour chaque site de 2004 à 2023 (mg/m²/jour)

3.2.2. Calcium dans les retombées atmosphériques totales

Le tableau 6 présente les résultats détaillés obtenus pour le 4^{ème} trimestre 2023 :

Implantation des collecteurs	Retombées Solubles	Retombées Insolubles	Retombées Totales
1-Cimetière Omev	240	2	240
	9	0,1	9
2-Côte	335	2	335
	12	0,1	12
3-Etang	223	3	223
	8	0,1	8
4-Château	175	104	178
	6	4	6
5-Saint-Germain - Témoin	<LQ	<LQ	<LQ
	<LQ	<LQ	<LQ

Tableau 6 : Résultats d'analyses des retombées en calcium autour de l'usine d'OMYA pour la période du 15 novembre au 13 décembre 2023.

En bleu : concentration inférieure à la limite de quantification, les concentrations indiquées sont égales à la limite de quantification divisée par 2

Les unités :

Résultats en italique : mg/m²/période

Résultats en gras : mg/m²/jour

LQ : Limite de quantification

Les valeurs enregistrées pour chaque point de mesure sont comparées aux valeurs représentatives et extrémales retrouvées sur chaque site depuis 2004. Les valeurs sont présentées sur la figure 10 et le tableau 7 récapitule les périodes et valeurs des maxima enregistrés.

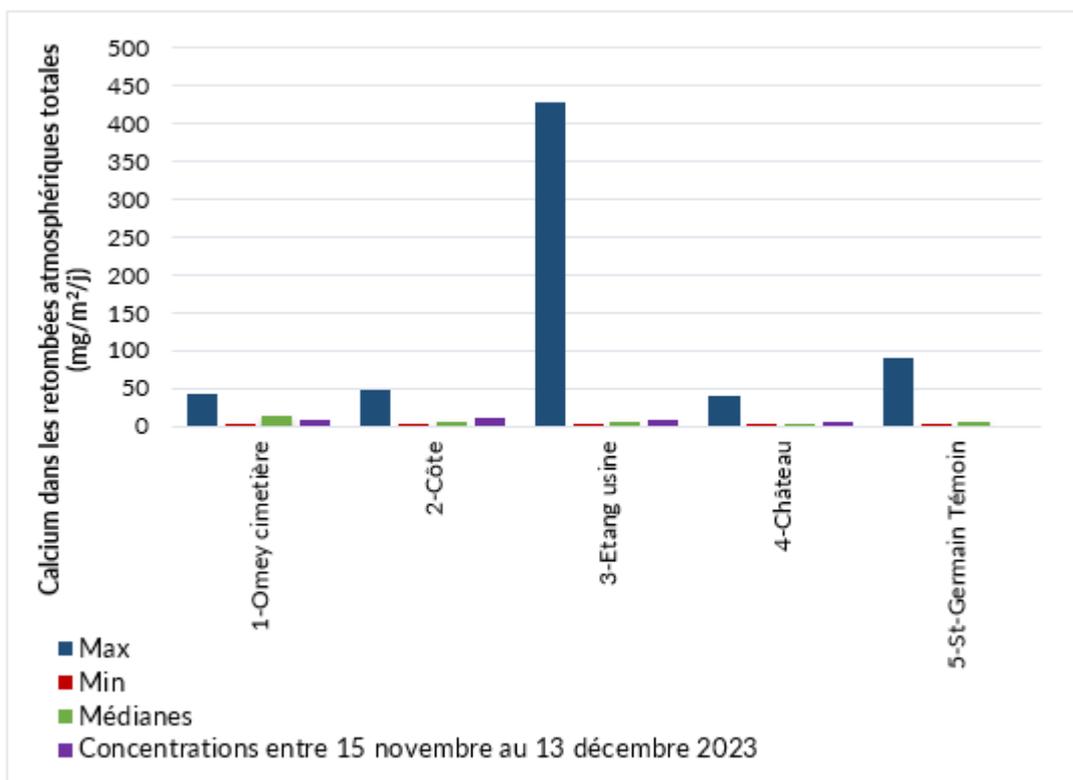


Figure 10 : Représentation graphique des retombées atmosphériques totales en calcium de la période analysée et comparaison aux valeurs de l'historique (2004-2023)

Site	Maximum (2004-2023)	Période de mesure
1-Omey cimetière	41	Déc 2017 - janv 2018
2-Côte	48	Nov - déc 2017
3-Etang usine	428	Mai - juin 2023
4-Château	40	Nov - déc 2017
5-St-Germain témoin	90	Mai - juin 2023

Tableau 7 : Périodes des maxima en retombées atmosphériques totales enregistrés pour chaque site de 2004 à 2023 (mg/m²/jour).

*Les derniers prélèvements du site St-Germain Cimetière ont été effectués en 2015

Les concentrations obtenues sur l'ensemble des sites au cours de cette campagne sont comprises entre 6 mg/m²/j (site 4 « Château » dans les vents dominants) et 12 mg/m²/j (le site 2 « Côte », au Sud-Est de l'usine OMYA).

Les concentrations mesurées sont largement en-dessous des médianes historiques respectives.

4. BILAN 4^{EME} TRIMETRE 2023

Concernant les retombées atmosphériques totales de poussières :

Les concentrations obtenues sur l'ensemble des sites au cours de cette campagne sont comprises entre 10 et 60 mg/m²/j (respectivement sur les sites 8 à l'entrée de la carrière « La voie les Vaches Entrée », et le site 3 « Etang usine » au Sud-Ouest de l'usine).

Les concentrations **sont ainsi inférieures à la valeur de 500 mg/m²/j (objectif en moyenne annuelle glissante présenté à titre indicatif) fixé par l'arrêté du 30 septembre 2016.**

Mise à part le site 3 (valeur légèrement supérieure à la médiane), l'ensemble des sites instrumentés pour cette campagne enregistre des valeurs inférieures à leurs médianes respectives.

Concernant les retombées atmosphériques totales de calcium :

Les concentrations obtenues sur l'ensemble des sites au cours de cette campagne sont comprises entre 6 mg/m²/j (site 4 « Château » et sous le vent de la carrière) et 12 mg/m²/j (le site 2 « Côte »), situé au Sud-Est de l'usine OMYA. Les maxima historiques de la série n'ont pas été dépassés.

Il est à noter que les conditions météorologiques auraient pu être favorables à la collecte de retombées atmosphérique au cours de cette campagne de mesures : les volumes de précipitations collectés dans les jauges sont relativement élevés : entre 7,7 L et 10,3 L pour cette campagne sur une période de collecte néanmoins réduite sur 18 j sur les 30 j de collecte au total correspondant à la campagne. A noter qu'en moyenne 4 L sur l'historique de mesures depuis 2017. Concernant les vents, la direction dominante des secteurs est de secteur Sud-Ouest à Ouest-Sud-Ouest et des vents >7 m/s ont été enregistrés.

5. ANNEXE

Le tableau présente, à titre indicatif, pour les retombées totales, un récapitulatif des niveaux mesurés en 2023 et la moyenne des concentrations calculées sur l'ensemble des périodes des mesures.

Sites	Poussières totales en mg/m ² /jour					
	Couverture annuelle	Période 1 Mars-avril 23	Période 2 Mai-Juin 23	Période 3 Sept-Oct 23	Période 4 Nov-Déc 23	Moyenne des périodes 2023
1-Omey cimetièr	15%		652		28	340
2-Côte	15%		105		25	65
3-Etang usine	15%		1106		60	583
4-Château	15%		76		25	51
5-St-Germain témoin	15%		84		15	50
6-Marson cimetièr	30%	85	334	17	18	114
8-Car. La Voie les Vaches entrée	30%	918	84	64	10	269
9-Car. La voie les Vaches talus	30%	58	397	97	30	146



Air • Climat • Energie • Santé

Espace Européen de l'Entreprise – 5 rue de Madrid – 67300 Schiltigheim

Tél : 03.69.24.73.73 – contact@atmo-grandest.eu

Siret 822 734 307 000 17 – APE 7120 B

Association agréée de surveillance de la qualité de l'air